

PAR COURRIEL

Québec, le 22 septembre 2020

Monsieur Daniel Genest
Directeur de projet
Ville de Québec
Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun
226-825, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 0B9
daniel.genest@ville.quebec.qc.ca

**Objet : Projet de construction d'un tramway à Québec – Questions complémentaires
du 22 septembre**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions auxquelles nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le **25 septembre** prochain à 9 h. Compte tenu de l'échéancier serré dont dispose la commission pour ses travaux, aucun délai supplémentaire ne peut être accordé.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

1. La section actualité du Réseau structurant de transport en commun contient une nouvelle portant sur le réaménagement du Boulevard Hochelaga entre l'Avenue de Robebelle et l'Autoroute Robert-Bourassa, travaux qui ont déjà débuté et qui devraient se terminer en 2022 (<https://reseaustructurant.info/actualites/2019-10-03-avancement-des-travaux.aspx>).

- a. La commission vous demande de confirmer si ces travaux, dont un des objectifs consiste à « [...] assurer la fluidité de la circulation pendant les travaux de construction du tramway sur le boulevard Laurier », font partie de l'enveloppe de 419,1 M\$ autorisée par le Conseil des ministres le 19 février 2020 dernier pour la « [...] réalisation des activités et travaux préparatoires essentiels au projet du réseau structurant de transport en commun (RSTC) de Québec » (DQ14.1.4, p. 1)?

En cas de confirmation, veuillez préciser la nature des travaux prévus et déposer un détail des montants estimés pour chaque poste de dépenses (chaussée, déplacement de réseaux, etc.). Dans la négative, veuillez expliquer à la commission les raisons pour lesquelles les travaux sur le boulevard Hochelaga ne sont pas des travaux préparatoires inclus au budget du RSTC et veuillez également en préciser la nature et spécifier par qui et à partir de quelle enveloppe budgétaire ils sont financés.

- b. La commission vous demande de déposer la liste des travaux préparatoires entrepris en date de réception de cette question et d'inclure dans cette liste la date de début des travaux, une description la plus détaillée possible (déplacement de réseaux, stationnements incitatifs, travaux archéologiques, etc.) ainsi que leurs coûts estimés. Veuillez également indiquer si des travaux non débutés devraient être lancés d'ici le début du mois de novembre 2020 et, le cas échéant, les décrire avec le même niveau de détail demandé dans le cas des travaux préparatoires déjà amorcés.

2. En janvier 2009, la Ville de Québec a mis sur pied un groupe de travail sur la mobilité durable qui avait pour mandat initial de réfléchir à l'amélioration du service de transport collectif. Ce mandat a été élargi à une réflexion plus globale sur l'aménagement et le développement de la ville de Québec dans un souci d'attractivité, ce qui a mené au dépôt du plan de mobilité durable de la Ville de Québec en 2011 (DA6, p. 8).

- a. Quelles sont les initiatives ayant mené à la mise sur pied de ce groupe de travail ? Veuillez expliquer et décrire les démarches ayant mené à la mise sur pied du groupe de travail sur la mobilité durable.
- b. Est-ce que le plan de mobilité durable de la Ville de Québec de 2011 s'inscrit dans la Politique de mobilité durable - 2030 du gouvernement du Québec ? Le cas échéant, à quelles orientations est-il rattaché ?
- c. Dans le plan d'action 2018-2023 découlant de la Politique de mobilité durable 2030 du Gouvernement du Québec, il est indiqué pour la dimension 1 : Travailler avec le milieu municipal pour favoriser la mise en place de services de transport durables pour les citoyens. À cet égard, le Gouvernement du Québec compte favoriser une planification intégrée de l'aménagement du territoire et du transport urbain et régional avec une série de mesures dont les Plans de mobilité durable intégrée. Est-ce que le plan de mobilité durable de la Ville de Québec s'inscrit dans cette mesure ? Si non, est-ce qu'un plan de mobilité durable intégrée

existe pour le territoire de Québec ? Le cas échéant, veuillez déposer ce plan. Si non, veuillez expliquer les démarches entreprises en ce sens.

3. Dans l'étude des déplacements (PR3.6.4, p.175), dans la section sur la Redistribution des débits véhiculaires des rues perpendiculaires au tracé du projet, il est indiqué « La pression se fera sentir sur les rues les moins achalandées actuellement. À titre d'exemple, les DJMA tripleront sur la rue des Cèdres passant de 2 000 à 6 300 Véh/j. ». Veuillez préciser s'il s'agit-il bien de la rue Cèdres ou s'il s'agit de la Rue des Chênes.
4. Vous présentez des données démographiques par arrondissement et par quartier dans le site : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/arrondissements/index.aspx. Veuillez déposer tous les portraits sociodémographiques et économiques les plus à jour du territoire de la Ville de Québec pour 1- l'ensemble du territoire de la ville; 2- chacun des arrondissements; 3- chacun des quartiers. Veuillez également déposer tous les portraits sociodémographiques et économiques prévisionnels le cas échéant pour les mêmes découpages territoriaux.